

<p>Ecole primaire 9 route de Boutric 33640 Isle Saint-Georges 05 56 72 68 10</p>	<p><b>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2<sup>E</sup> TRIMESTRE</b></p> <p>Date : 7 mars 2019</p>
--	---

**Circonscription de Talence**

**Présents :**

**Présidente - directrice d'école : Céline FAREZ**

**Inspectrice de l'éducation nationale : Isabelle BARBIER (excusée)**

Equipe enseignante :	Céline FAREZ (CP/CE1) Hélène HERRAIZ (PS/MS/GS) Roxane MARLIER (CE2/CM1/CM2)
Le maire ou son représentant :	Jean-André LEMIRE (maire) Françoise BETES (adjointe)
DSDEN :	-
Représentants des parents d'élèves	Aurore CASTAING Élodie OLIVIER Aurore NOUFFERT
Invités (personnel municipal,...) :	-

**Excusées :**

**Isabelle BARBIER, Inspectrice de l'éducation nationale  
Tiffany SIROUX, directrice**

***Début du conseil d'école : 17h30***

**Secrétaires de séance : Céline FAREZ**

***Fin du conseil d'école : 19h15***

Prochain conseil d'école aura lieu le : *date à déterminer*

Fait à Isle-Saint-Georges, le 15 avril 2019

Céline Farez,  
Directrice, Présidente du Conseil d'école



## COMPTE-RENDU

### EDUCATION NATIONALE

#### **I) Parcours de l'élève**

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

- les Activités pédagogiques complémentaires planifiées les mardis de 16h30 à 17h30 permettent de travailler en petit groupe un projet spécifique, la lecture ou remédier à des difficultés ponctuelles ;

- les Programmes personnalisés de réussite éducative permettent d'aménager les temps d'apprentissage de manière individualisée pour répondre aux difficultés des élèves. Il définit des objectifs ponctuels et les aménagements envisagés et fait l'objet d'un accord entre la famille, l'élève et l'enseignant ;

- les Réunions d'équipes éducatives permettent de réfléchir avec l'ensemble de la communauté éducative d'un élève aux réponses à apporter à sa situation spécifique.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Cette année, une visite médicale est prévue par le médecin scolaire pour l'ensemble des élèves de grande sections, La date n'a pas encore été précisée. Les enseignantes peuvent, par ailleurs, faire une demande ponctuelle de visite de l'infirmière scolaire pour les élèves des autres niveaux.

#### **II) Projet et vie de l'école**

a) Axes généraux

Roxane Marlier, enseignante remplaçante en classe de CE2/CM1/CM2 assurera la classe jusqu'au 12 avril. Son/sa successeur n'est pas encore connu/e

b) Bilan intermédiaire des projets de classes et des actions communes à l'école

##### Projets réalisés :

- spectacle de Noël (chant choral),
- travail autour d'albums de Valérie de la Torre (Auteure de littérature jeunesse), visite de la Fête du livre de Léognan pour les maternelles, Lecture illustrée des CP/CE1 aux maternelles, visite de l'auteur.

##### Visites culturelles :

- visite de l'exposition de peinture Novimbr'art à la salle des Gravettes
- spectacle de Noël en partenariat avec l'école d'Ayguemorte les Graves, spectacle « Au cœur des émotions » par le Théâtre de l'atelier donné à la salle des Gravettes.
- le spectacle « Ekhaya » est offert par la communauté de communes de Montesquieu aux élèves de maternelles et de CP/CE1. La sortie s'est déroulée le vendredi 5 mars 2019.

##### Décloisonnements (modification des groupes de travail) :

- Questionner le monde pour les GS/CP et CE1/CE2
- Etude de la langue pour les CE1 et quelques CE2

c) Projets de classes et actions communes à venir

#### Carnaval

Une journée festive de Carnaval est prévue le vendredi 15 mars sur le temps scolaire : « récréée dansante », messages à M. Carnaval (rédaction et installation), ateliers, goûter.

La salle des Gravettes étant disponible, elle est réservée pour cette journée dans l'éventualité d'une météo défavorable.

Les parents seront sollicités pour la confection du goûter.

#### Fête de fin d'année

Une date est arrêtée pour la fête de fin d'année : le vendredi 14 juin 2019.

Cette fête prendra une forme proche de celle de l'an passé (jeux, tombola...) et sera élaborée en partenariat avec les parents d'élèves volontaires et l'association l'Isle aux enfants.

#### Sorties

- Pour les maternelles, une sortie de fin d'année est prévue au lac d'Hostens.

- Une rencontre sportive en partenariat avec les écoles voisines se déroulera à Beautiran le jeudi 9 mai 2019.

- Des sorties de fin d'année sont également envisagées pour les classes de CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 mais non définies à ce jour.

#### Projets

- Un projet en sciences est en cours d'élaboration pour les CP/CE1/CE2 (élevage)

d) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

L'organisation inter-cycles et inter-degrés concerne essentiellement la liaison école-collège qui se fera :

- pour les élèves, par une visite au collège de Cadaujac (en partenariat avec l'école d'Ayguemorte les Graves). Cette visite se déroulera un matin en fin d'année. Les élèves de CM2 prendront leur repas de midi à la cantine du collège. La date reste à définir.

- pour les enseignants, par un Conseil école-collège qui se déroulera courant juin.

Afin de nous informer de l'évolution scolaire des élèves entrés en 6e en ce début d'année, le collège transmet à l'école leurs premiers bulletins scolaires.

### **III) Fonctionnement de l'école**

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

Le second exercice de sécurité incendie et le PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) inondation ont été réalisés début février.

b) Bilan intermédiaire sur la coopérative

Le compte de la coopérative scolaire fait état d'un solde de 3206,40 €.

La vente des photographies de classe a apporté un bénéfice de 357 €.

Les cotisations ont apporté 465 €.

#### c) Budgets municipaux

La mairie met à disposition de l'école un budget annuel confortable de 4700 € répartis au prorata du nombre d'élèves par classe et pour la période de janvier à décembre. Ce budget permet notamment la prise en charge du matériel scolaire des élèves par l'école.

#### d) Travaux

La communauté de communes de Montesquieu organise un chantier de réinsertion qui se déroulera à l'école pendant les vacances d'avril et aura pour objet la restauration de la terrasse de la classe maternelle.

L'architecte du Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE) a par ailleurs réalisé un bilan sur les perspectives de travaux pour la classe maternelle. L'étude budgétaire est en cours. La réalisation de la rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite est retardée.

### **IV) Organisation de la rentrée 2019-2020**

#### a) Effectifs et structure de l'école

A ce jour l'école présente une prévision d'effectif pour la rentrée prochaine de 52 élèves s'organisant (selon la répartition actuelle) comme suit :

Maternelle : 12

CP/CE1 : 17

CE2/CM1/CM2 : 23

Il est à noter que les effectifs évoluent fréquemment entre cette période et la rentrée.

- Cet effectif pose toutefois la question d'une éventuelle fermeture de classe.

Lors d'un entretien récent entre Madame Barbier, inspectrice et Monsieur Lemire, maire de la commune, Madame Barbier s'est montrée rassurante à ce sujet.

Une commission de décision se réunira la semaine du 1er au 9 avril prochain. Le conseil d'école prévoit, par anticipation, de constituer une délégation (membres de la municipalité, enseignantes et parents d'élèves) et l'élaborer son argumentaire dans l'éventualité où il serait nécessaire d'aller défendre le maintien d'une classe auprès de la DSDEN.

*Au jour de rédaction de ce compte-rendu, la perspective d'une fermeture de classe est écartée.*

La municipalité envisage également d'effectuer une demande de reconnaissance de la commune en zone rurale (capacités d'aménagements, organisation du périscolaire...) par une lettre au Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).

Monsieur Lemire fait part au Conseil de la prévision d'un entretien avec le Préfet au sujet de ce statut et du développement de la commune.

Cet effectif pose également la question de la répartition des niveaux. Sans être encore définie, celle-ci s'annonce plutôt atypique. Il est envisagé d'associer un niveau d'élémentaire aux niveaux de maternelle ou de scinder un niveau de classe en deux.

## **MAIRIE**

### **I) Cantine**

Suite aux sollicitations de la mairie par plusieurs parents au sujet de l'ambiance à la cantine, une discussion avait été organisée entre les représentants de parents d'élèves, Mme Bétès, adjointe au maire et Mme Hirigoyen, employée municipale, chargée de l'encadrement des élèves sur le temps du repas.

La municipalité souhaite connaître le retour des parents suite à cette discussion.

Les parents se montrent satisfaits de la rencontre avec la municipalité. Ils envisagent et attendent une évolution positive du climat pendant le repas.

M. Lemire et Mme Bétès précisent que :

- le temps de cantine fait l'objet d'une réunion de préparation et de bilan chaque lundi avec l'ensemble des personnels concernés ;
- à chaque fin de période scolaire, Mme Hirigoyen fait un rapport à la mairie du déroulement de ce temps périscolaire ;
- Mme Hirigoyen est l'interlocutrice des parents concernant le déroulement du temps de repas, en cas de besoin il est possible de lui demander un rendez-vous.

### **II) Fête de la Saint-Georges**

La fête foraine s'installera à Isle Saint-Georges la semaine précédent les vacances de Pâques.

## **PARENTS**

### **I) Questions des parents**

Certains parents souhaitent que les travaux d'élèves passent plus fréquemment dans les familles.